

---

## Formation jeunesse

Les missions du BIJ portent sur les thématiques d'emploi, de formation, de santé, de logement, de culture, de citoyenneté et de mobilité.

### **BIJ : Un accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous !**

De nouvelles opérations vont être proposées et les actions à succès reconduites :

- Le dispositif BAFA citoyen & promotion du bénévolat
- Présentation du Service Civique Volontaire et du Service Volontaire Européen
- Dans le cadre du programme du Conseil Consultatif de la Jeunesse : action de solidarité, visite des institutions, participation aux commémorations...
- Le dispositif « Opération Jobs été », le fameux salon de recrutement qui a lieu tous les 2 ans
- Participation au dispositif « Passerelle » : présentation du BIJ auprès des collégiens exclus temporairement
- SOS Rentrée : une nouvelle action qui permet d'accompagner les jeunes sans affectation scolaire à trouver une solution à leur situation
- Des actions de prévention et de sensibilisation autour des addictions, des MST (Maladies Sexuellement Transmissibles), l'hygiène et l'équilibre alimentaire, la sécurité routière, la dentition, le sommeil, le handicap...



**Parce que vous êtes des jeunes. Mais pas que !**

---

---

Parce que **vous avez des idées.**

Parce que **vous avez des envies.**

Parce que **vous avez des talents.**

**Nous devons vous apporter la confiance et les moyens de votre réussite.**

Avec l'Equipe Municipale, la Ville de Garges vous accompagne dans vos projets

## C'est quoi ?

Les « Bourses aux Projets » sont différentes aides financières qui sont accordées, sous conditions, pour concrétiser votre projet.

---

## Pour qui ?

### **Avoir entre 16 et 25 ans révolus • Habiter Garges**

Les Bourses aux Projets s'adressent aux habitants de Garges-lès-Gonesse âgés de 16 à 25 ans, pouvant attester d'une adresse postale sur la commune de plus de 3 mois, à l'exception de la bourse Insertion destinée exclusivement aux jeunes majeurs en situation de demandeurs d'emploi (inscrits à la Mission Locale ou à Pôle Emploi) depuis plus de 6 mois, et dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans.

---

## Les Bourses aux Projets sont :

### **Coup de pouce Étudiant**

Soutien aux étudiants préparant des diplômes de l'enseignement supérieur à travers l'octroi, soit d'une **aide à la mobilité** dans le cadre d'un stage ou d'une période d'études à l'étranger, soit d'une **bourse municipale étudiante** afin de leur permettre de mener à terme leurs études dans de bonnes conditions.

### **Coup de pouce Engagement**

Bourse Citoyenne dédiée à apporter une aide à **des projets solidaires à rayonnement communal ou international**.

### **Coup de pouce Insertion**


Pour les 18 à 30 ans, en recherche d'un emploi et inscrits au Pôle Emploi ou à la mission locale depuis plus de 6 mois, Bourse Cap Emploi a vocation à vous accompagner dans vos démarches à retrouver un travail avec **une aide au financement du permis de conduire\***, ou **une aide à l'obtention du BAFA ou une aide permettant l'accès du jeune à une formation ou un emploi**.

### **Coup de pouce Évasion**

Bourse Aventure consacrée à soutenir **les projets autonomes de départ en vacances**, en privilégiant la découverte de villes européennes. Cette aide peut être attribuée individuellement ou collectivement pour un groupe de 4 personnes maximum.

*\* En contrepartie de l'aide octroyée, vous devez apporter des « heures bénévoles » au sein d'une association Gargeoise ou au sein des services municipaux. 1 heure d'engagement bénévole = 20€ d'aide municipale.*

---



Cette mission lui est confiée par la Ville, la Région et l'Etat.

- Accueil, orientation professionnelle, information sur les métiers,
- Participation à la définition des programmes régionaux de formation professionnelle des jeunes,
- Développement des contrats en alternance,
- Mise en relation entre les jeunes et les entreprises.

## **Contact**

Bureau Information Jeunesse  
Place de la Résistance  
95140 Garges-lès-Gonesse

Tel : 01 34 53 31 47

---

---

## Horaires d'ouverture au public

Lundi et mercredi, 9h30 à 12h et 14h à 18h

Mardi et vendredi, 9h30 à 12h

Jeudi, 14h à 20h

## Téléchargement

[Guide jeunesse 2016-2017](#) 1.32 Mo